

CONDITIONS GENERALES ET REGLEMENT INTERIEUR

CANICAT & CO SERVICES possède un certificat de capacité N° 67-234 relatif aux activités liées aux animaux domestiques sous le numéro siren 501851547

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez en nous confiant votre animal et vous prions d'accepter sans réserve les conditions générales de notre règlement

Chaque animal chien et chat devront obligatoirement être à jour avec ses vaccins, traité contre les puces, tiques et vermifugé, puce électronique ou tatoué.

Nous nous réservons le droit de refuser à l'animal son entrée s'il est malade.

L'animal pendant son séjour est sous notre responsabilité ; de ce fait, le propriétaire nous autorise tous soins, interventions vétérinaires ou décisions qui s'imposent, et accepte d'en régler les frais. **Le carnet de vaccination est obligatoire** pour chaque animal laissé en garde, il sera conservé pendant toute la durée du séjour de l'animal.

La désinfection étant assurée tous les jours, la pension n'est pas responsable des épidémies ou eczéma qui pourraient survenir pendant et après le séjour de l'animal

Toutes maladies de saisons (allergies, gripes, diarrhées, vomissements) certifiées par notre vétérinaire seront à la charge du propriétaire.

Notre responsabilité sera dérogée lors de tous accidents de nature imprévisible (crise cardiaque, vieillesse, épidémie, maladie etc.) ou si l'agressivité de l'animal empêche tous soins.

Toutes blessures graves ou légères sera pris en charge par le propriétaire de l'animal.

Les séjours supérieurs à 3 jours font l'objet d'un **acompte de 30%** du prix du séjour à la réservation. Un contrat entre le prestataire et le client sera signé à l'entrée du séjour ou au moment de la pré visite.

L'acompte verse restera acquis en cas d'annulation quelle que soit la cause de cette dernière même en cas de force majeure.

Les séjours écourtés ne font l'objet d'aucune réduction de prix.

Le jour d'entrée et le jour de sortie seront facturés quelle que soit l'heure de dépôt ou de reprise de l'animal, (du lundi au vendredi de 8h à 19h, samedi de 8h à 12h , fermé le dimanche et jours férié ..

Tout frais de déplacement concernant les visites, promenades ou autres, seront facturées à 0,50€ le Kilomètre.

Tout animal non repris le 3ème jour après la date de départ prévus initialement sera considéré comme abandonné et la pension pourra en disposer librement. Des poursuites seront engagées. Dans l'hypothèse où l'animal ne peut être repris de l'établissement à la date prévus, le propriétaire doit avertir et verser la somme correspondant à la durée de prolongation de son séjour, faute de quoi il y aurait présomption d'abandon.

Les heures et jour de départ et d'arrivé doivent être respectées,

CANICAT & CO SERVICES fonctionne uniquement sur rendez-vous ce qui laisse à chacun la possibilité de trouver un créneau qui lui conviendra.

La pension se dégage de toutes responsabilités si ces conditions ne sont pas remplies.

Nous vous remercions de votre compréhension.